

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie L'Enfant Magique Inc.	Numéro de permis 855002	Date d'inspection Le 17 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie L'Enfant Magique Inc.		Numéro de téléphone (506) 753-4069	
Adresse 47 avenue Du Village Campbellton NB E3N 3G4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est conforme lors de la visite.
- Il pleut les enfants ne sont pas allés jouer à l'extérieur.
- Les parents des enfants présents à la garderie bénéficient d'un accès à tout moment.
- Pendant la visite, l'établissement fournit une orientation positive envers les enfants.
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- La programmation est panifiée et documentée.
- Observations :
Groupe nourrisson : changement de couche, lavage des mains et la collation.
2 - 3 ans : jeux libres, lavages des mains, pâte à modeler et la collation.
3 - 4 ans : lavage des mains et la collation
Après-classes : À mon arrivée les enfants s'amuse à l'extérieur, lavage des mains, la collation et les jeux libres.
- L'accueil des parents a été observé lors de la visite.
- Discussion avec les éducatrices concernant la documentation et la planification.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 mai 2022

Date

original signé par
Joanne Maltais

Le 17 mai 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date